

Les cent dernières années ont été marquées par une production architecturale foisonnante et innovante, dont les témoignages les plus remarquables forgent aujourd'hui un patrimoine nouveau. La connaissance, la reconnaissance et la valorisation de cet héritage constituent un enjeu majeur pour le ministère de la Culture, qui porte depuis 1999 la politique du label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », devenu « Architecture contemporaine remarquable » depuis 2016.

Ce label, délivré aux bâtiments de moins de cent ans présentant un intérêt architectural ou technique particulier, vise à identifier les édifices et ensembles qu'il importe de préserver et de valoriser, tout en accompagnant leur transformation, pour les inscrire dans le temps long de la ville.

Après vingt ans d'action en faveur du patrimoine récent, quel bilan tirer de l'action en faveur de l'identification et de la connaissance de ce corpus, de l'appropriation de cette architecture par les citoyens et de l'accompagnement de sa transformation ? Quelles perspectives à l'heure où la politique du label connaît une nouvelle impulsion ?

#### **À PARTIR DE 13H**

Accueil des participants

#### **13H30**

##### **Mot d'accueil,**

Marie-Christine Labourdette,  
présidente de la Cité de  
l'architecture & du patrimoine

**Ouverture,** Philippe Barbat,  
directeur général des patrimoines

##### **Introduction générale**

#### **14H**

##### **Du repérage à la labellisation «Architecture contemporaine remarquable»**

«Connaître et reconnaître le  
patrimoine architectural récent :  
bilan et suites pour la politique  
de labellisation», Evane Brou,  
chargée de mission au bureau  
de la qualité de l'architecture  
et du paysage, direction générale  
des patrimoines

«Architecture contemporaine  
remarquable en villes nouvelles :  
les cas d'Evry et de Cergy-  
Pontoise», Jean-Paul Midant,  
maître de conférences et  
chercheur à l'ENSA de Paris-  
Belleville et Marianne Mercier,  
chargée du recensement et de  
la protection à la Direction  
régionale des affaires culturelles  
d'Île-de-France

**Échanges** avec la salle

#### **15H**

##### **Sensibilisation, appropriation, diffusion**

«Sensibilisation, appropriation :  
quelle approche spécifique pour  
l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle»,  
Pascale Corré, cheffe du bureau  
de la promotion de l'architecture  
et des réseaux, direction générale  
des patrimoines et Jasmina  
Stevanovic, responsable du pôle  
études au département de la  
politique des publics, direction  
générale des patrimoines

«Une histoire critique  
des expositions en architecture  
de 1923 à 2018», Elke Mittmann,  
directrice de la Maison  
de l'architecture Centre-Val  
de Loire et maître de conférences  
à l'ENSA de Strasbourg

**Échanges** avec la salle

#### **16H**

##### **Pause**

Intermède de médiation,  
La Compagnie des légendes urbaines

#### **16H30**

##### **Interventions, réhabilitation et réutilisation du patrimoine récent**

«Enjeux et perspectives  
de la politique du ministère  
de la Culture», Vincent Locaille,  
chef du bureau de la qualité  
de l'architecture et du paysage,  
direction générale des patrimoines  
«Témoignage autour d'opérations  
de réhabilitation : ensemble de  
logements à Flaine et équipement  
scolaire à Torcy», Guillaume  
Relier, architecte, R architecture

**Échanges** avec la salle

#### **17H30**

**Conclusions,** François Goven,  
inspecteur général des  
patrimoines, direction générale  
des patrimoines